

FICHE TECHNIQUE

Situation A 35 km d'Auch et 15 km de Mirande

Parking Au parking du village

Niveau de difficulté Moyen

Balisage Suivre les panneaux jaunes

Ouverture du sentier :
ouvert du 1er avril au 30 septembre

A voir en chemin*

Eglise de Saint-Ost : XII^{ème} siècle

Eglise de Viozan

Traversée de la ZNIEFF (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique)

Lieu de nidification de l'Aigle Botté :

Il est interdit de quitter le sentier à l'intérieur de la ZNIEFF afin de ne pas déranger les oiseaux.

** Pour plus de renseignements, un livret marche et patrimoine réalisé par l'association ACTA est en vente dans tous les lieux publics du territoire. Pour vous le procurer informations sur le site d'ACTA : www.acta32.free.fr*

La communauté de communes édite d'autres sentiers que vous pouvez retirer dans les mairies, restaurants et chambres d'hôtes du territoire ou télécharger sur notre site internet.

Vous pouvez également trouver un livret de tous les sentiers de VVA dans lequel est présenté l'historique de chaque village ainsi que sa promenade.

Les à Côtés

Où boire et manger ?

Restaurant L'Entre Potes
Au Village
32300 Viozan
Tél: 05.62.05.25.47

Boulangerie Henri Duprat
Au Village
32300 Viozan
Tél: 05.62.67.03.51

Conserverie à la ferme
Madame Fourcade
32300 Saint-Ost
Tél: 05.62.67.02.93

Où dormir ?

Chambres d'hôtes :

Mme BAQUE Christiane
Lieu-dit La Bourdette
32300 Viozan
Tél: 05.62.67.04.54 / 06.12.40.49.61

Mr et Mme ROODING
32300 Saint-Ost
Tél: 05.62.06.49.13
Email: info@domainelechec.com

Gîtes ruraux :

Mme FOURCADE Marie-Claire
32300 Saint-Ost
Tél: 05.62.67.02.93 / 06.89.53.48.45

Mr et Mme DESANGLES Vincent et Maryse
32300 Saint-Ost
Tél: 05.62.67.03.32

**Communauté de Communes
Astarac Arros en Gascogne**

19 Avenue de Gascogne – 32730 Villecomtal-sur-Arros
Tél : 05.62.64.24.66 / Mail : contact@cdcaag.fr

Antenne : « La Gravière » 32300 Idrac-Respaillès
Tél.: 05.62.59.04.48

Site internet : www.cdcaag.fr



Le sentier de l'Aigle Botté à Saint-Ost / Viozan

Randonnée Pédestre et VTT



15 kilomètres de sentier

Par itinéraire principal :

**Temps de marche 3 h30
Temps de VTT 1h30**



Entre Auch (35 min) / Mirande (15 min) / Masseube (15 min)



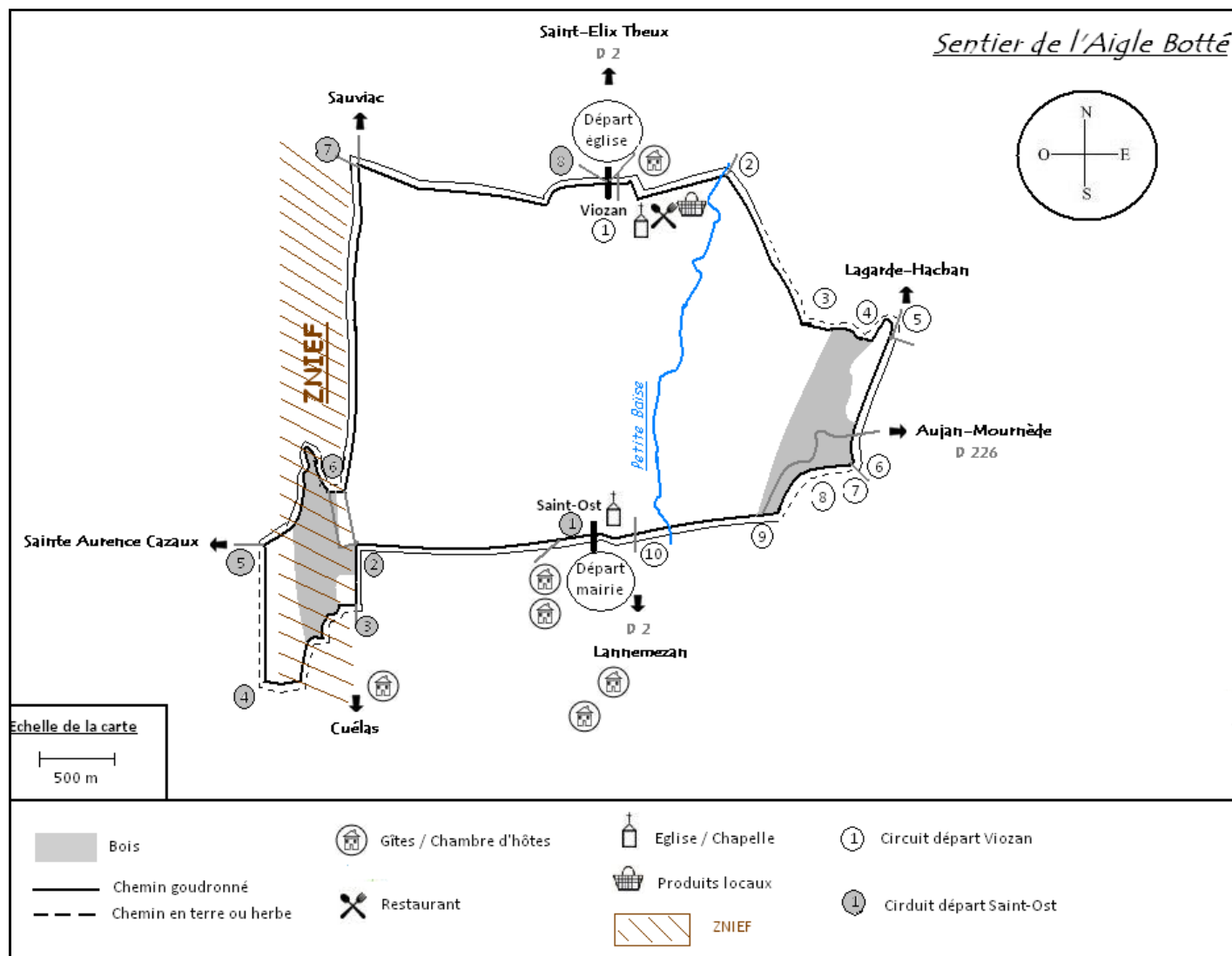
Deux départs possibles

Départ de l'église de Viozan

- 1 - Direction Lagarde-Hachan
- 2 - Tourner à droite après le pont
- 3 - ... au bout du chemin tourner à gauche
- 4 - Monter la côte ...
- 5 - Tourner à droite au bout de la côte
- 6 - Traverser la D226
- 7 - Prendre le 2ème chemin de terre à droite
- 8 - Descendre la côte
- 9 - Reprendre la D226 jusqu'à la D2
- 10 - Traverser la D2 et arriver devant la mairie de Saint-Ost.

Départ de la mairie de Saint-Ost

- 1 - Passer au nord de l'école
- 2 - Au 1er carrefour goudronné tourner à gauche
- 3 - Tourner à droite au 1er chemin de terre et descendre la côte
- 4 - Tourner à droite, suivre le grand fossé
- 5 - Tourner à droite, prendre le chemin goudronné et monter la côte
- 6 - Prendre le 2ème chemin de terre à gauche et en haut tourner à gauche



- 7 - Au 1er carrefour goudronné tourner à droite
- 8 - Traverser la D2 et prendre le chemin en face, tourner à droite vers l'église de Viozan et arriver devant l'église.

« L'Aigle Botté »

